

## Pulsions

Par amour ou par haine,  
L'individu, doté de sensibilité et d'honneur,  
Par ce qu'il est être humain,  
Est capable de tuer.

Le juge qui condamne  
Est le gardien de la loi,  
Mais il n'est pas maître de ses pulsions,  
Guidées par ses aspirations et sentiments primaires.

L'acte de tuer,  
N'est pas criminel.  
L'accablé n'agit pas en âme et conscience,  
Il intervient par détresse et par vengeance.

L'instinct primaire,  
Qui n'est pas condamnable à ce titre,  
Est plus fort que tout.  
Le justicier prend le pas sur l'homme.

L'individu est égal à l'animal,  
Il agit instinctivement par pulsions,  
Si ce n'est que l'animal dit pensant,  
Est doté d'une arme sans égal,  
Le pardon.

**Cyril SUQUET © décembre 1996**

*Poème tiré du recueil «Aux portes de l'inconscience»*